



Poitiers, le 27 Avril 2018

Blocus au sein de l'Université de Poitiers : la démocratie étudiante méprisée !

Hier, une Commission de Formation et de la Vie Universitaire se tenait à l'Université de Poitiers pour œuvrer en faveur de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Cette instance, où siègent 16 étudiant·e·s, est un espace démocratique de notre Université dont la composition du collège des usager·e·s a été soumise au vote lors des élections étudiantes du 27 mars dernier.

Cette commission a été interrompue par une vingtaine de personnes appartenant au mouvement de contestations qui organise des blocages subis par certaines Unités de Formation et de Recherche depuis le début de l'année 2018. Ce groupe, composé de personnes n'appartenant pas, pour la plupart d'entre eux, à la communauté universitaire, a exigé que le Président de l'Université se positionne contre la loi Orientation et Réussite des Etudiants et qu'il demande son retrait total auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation.

La revendication d'une note de 20/20 aux examens a été réclamée par ce mouvement, décrédibilisant la valeur des diplômes délivrés par l'Université de Poitiers. **L'Association Fédérative des Etudiants de Poitiers dénonce ces demandes n'ayant que pour conséquences l'obtention d'un diplôme au rabais**, d'autant plus que les tensions actuelles ont été engendrées par leurs différentes actions de blocage qui ont été la cause de nombreuses dégradations au sein des locaux de l'Université.

Malgré un temps démocratique accordé par le Président de l'Université de Poitiers à ces individu·e·s, **l'AFEP déplore le fait que la séance n'a pas pu se poursuivre dans des conditions sereines et a dû être suspendue.**

L'AFEP, première organisation représentative des étudiant·e·s de Poitiers dénonce l'action de ce groupe qui **bafoue les principes démocratiques** de l'Université. Nous réaffirmons que **les étudiant·e·s doivent être en mesure d'accéder librement aux enseignements** et aux examens garantissant leur réussite universitaire.

Notre organisation et notre réseau demandent désormais à Monsieur le Président de l'Université **la tenue d'une consultation électronique** rapide des étudiant·e·s afin de recueillir l'avis de ces derniers sur les blocages de manière **officielle et légitime.**

Contacts :

Coralie SORLI
Présidente
06 45 34 70 01
president@afep-asso.org

Manon BALANGER
Secrétaire Générale
sg@afep-asso.org

www.afep-asso.org



AFEP
2 rue Marcel Doré
Bâtiment B13
86000 Poitiers
sg@afep-asso.org
06 45 34 70 01